

Dossier PA 027 701 16 H 2643 arrêté accordant un permis d'aménager en date du 01.06.16 suite au dépôt du 17.03.16 et ses modificatifs

CERTIFICAT ATTESTANT L'ACHEVEMENT DES EQUIPEMENTS DESSERVANT UN LOT
En application des dispositions de l'article R.431-22 du code de l'urbanisme
Certificat prévu à l'article R.442.18 du Code de l'Urbanisme
CERTIFICAT INDIQUANT LA SURFACE DE PLANCHER MAXIMALE CONSTRUCTIBLE SUR UN LOT
En application des dispositions de l'article R.431-22
Attestation prévue à l'article R.442-11 du Code de l'Urbanisme

ALTITUDE LOTISSEMENT, Société ayant son siège social Route de Neufchâtel, 509 Contre Allée –
76230 ISNEAUVILLE, n° de SIRET 509 671 012 000 37 représentée par Monsieur Jonathan
MONTAGNIER, responsable technique, ayant tous pouvoirs aux fins des présentes.

Le lotisseur atteste sous sa responsabilité, qu'en application des dispositions des articles R.442-13 à R. 442-18 du Code de l'Urbanisme, les équipements desservant le lot ci-après désigné sont achevés.

Lotissement : Le Domaine Des Noés
Arrêté n° PA 027 701 16 H 2643 du 01.06.16 et ses modificatifs
Lot numéro : C10
Superficie du lot : 495 m²

La surface de plancher maximale attribuée sur le lot C10 est de 180 m²

A Isneauville, le 05 Septembre 2018

ALTITUDE LOTISSEMENT

Route de Neufchâtel
509 Contre-Allée
76230 ISNEAUVILLE
02 76 510 520
RCS 509 671 012

Jonathan MONTAGNIER
Responsable Technique